



sensibilisation "non au harcèlement " pour les 6è

publié le 27/01/2020 - mis à jour le 10/02/2020

Descriptif :

non au harcèlement

Dans le cadre du projet **"non au harcèlement"**, tous les élèves de 6è ont été conviés à une session de sensibilisation d'1h30 le 20 janvier 2020, dispensée par la fédération des Aroéven.

Le fait de harcèlement est une violence répétée qui peut être physique, verbale et/ou psychologique. Les conséquences peuvent être graves pour les victimes et les auteurs.

Le but de cette action est de prévenir les situations de harcèlement. Il s'agit notamment de donner des outils aux élèves afin de leur permettre d'identifier les situations de harcèlement, à les reconnaître comme telles et à agir en conséquence.

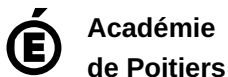
Au collège Jean Rostand cette sensibilisation s'inscrit dans un projet plus vaste intitulé "non au harcèlement" initié par Mme Ximenes, professeur d'histoire/géographie.

En plus de cette intervention, les élèves volontaires sont invités à participer à la fabrication d'un porte-clés (travail sur un visuel et montage du porte-clés).

Les élèves de 6è travailleront également sur la mise en place de "zones non au harcèlement". L'objectif étant de produire des visuels (style panneaux de signalisation), facilement reconnaissables et dans des endroits stratégiques du collège.

Enfin, les élèves travailleront (en collaboration avec Mme Favre, professeur de musique) une chanson de Soprano "fragile" qui sera accompagnée de la réalisation d'un clip.

Le Foyer socio-éducatif accompagne ce projet financièrement.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.